



## ZONE DE DISTRIBUTION : PREBOIS BOURG - MERLONS

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de mauvaise qualité bactériologique. Une forte contamination bactériologique a nécessité une restriction de la consommation de l'eau du 5 au 10 juin 2024 sur l'ensemble de la commune et jusqu'au 17 juin 2024 pour le hameau des Merlons. Il est néanmoins recommandé aux personnes fragiles de ne pas la consommer. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont nécessaires. Elle est de bonne qualité pour les autres paramètres analysés.

### Indicateur global de qualité

D

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : FONT SARA. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 124 personnes sur 1 commune (PREBOIS). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PREBOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PREBOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

D

Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **22**  
Conformité : **59 %**  
Valeur maxi : **364 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2023, 2024**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **7,3 mg/L**  
Valeur maxi : **7,5 mg/L**  
Année prise en compte : **2023**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

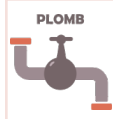
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **207**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2023**

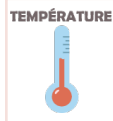
### Quelques conseils



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **27 °f**  
Valeur maxi : **27,9 °f**  
Année prise en compte : **2023**

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 17/04/2025

UDI 038001754

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.